



**Lycée professionnel Benoît Charvet**

**19 bis rue de Laharpe, 42000 Saint-Etienne**

Tél. : 04 77 49 30 80

0420049a@ac-lyon.fr

<http://benoit-charvet.elycee.rhonealpes.fr>

Sous la responsabilité de Mme Anna-Maria REDONDO – Proviseur :

Enseignants coordonnateurs MC AG2S :

**Thierry PORTERAT** (Gestion / Coordonnateur tertiaire)

thierry.porterat@ac-lyon.fr (tel : 06 83 74 18 31)

**Marcelline COLIN** (EPS)

Marcelline.Colin@ac-lyon.fr (tel : 06 12 26 38 55)

**Nouveauté Rentrée 2018 !**



Région académique  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**MC AG2S**

**MC ANIMATION-GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF**

**Dominante APT : Activités Physiques pour Tous**



**Dirigeants de clubs, directeur(trice)s de structures...**

**Les étudiant(e)s du lycée BENOIT CHARVET de Saint-Etienne peuvent vous aider dans la réalisation de vos projets !**

Vous avez un projet au sein de votre structure pour cette saison 2018-2019 qui nécessite des compétences dans le domaine de la gestion de projets liés à la promotion d'activités physiques ou sportives (organisation d'événementiels : tournois, actions de promotion, événements liés à la vie interne de la structure...), et vous n'avez pas forcément la personne disponible pour assurer cette mission : le lycée Professionnel BENOIT CHARVET de Saint-Etienne vous propose d'accueillir, **à partir de novembre - décembre 2018, sans impact financier pour vous**, et selon des modalités d'accueil à définir ensemble, un(e) étudiant(e) sous statut scolaire, pour mener à bien vos projets et vous accompagner dans votre quotidien.

En effet, le lycée BENOIT CHARVET propose, depuis cette rentrée scolaire 2018, à une vingtaine de jeunes, de préparer en 10 mois (oct-juin) la Mention Complémentaire "**Animation-Gestion de Projets dans le Secteur Sportif**". Il s'agit d'un nouveau diplôme national professionnalisant, et intermédiaire entre le Baccalauréat Professionnel et le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS).

# La Mention Complémentaire Animation-Gestion de projets dans le secteur sportif (MC AG2S)

## L'étudiant(e) :

Il/elle devra :

- > être titulaire d'un baccalauréat professionnel dans les spécialités Gestion-Administration, Vente, Commerce, Accueil, Sécurité ou Services de proximité et vie locale,
- > être intéressé(e) par l'univers du sport,
- > disposer de compétences pour travailler en équipe et pour dans une démarche de projet,
- > satisfaire le niveau 4 des exigences techniques et sécuritaires attendues à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives.

## Durée de la formation (non rémunérée)

- > 10 mois (octobre à juin) : 18 semaines au lycée - 18 semaines en structure
- L'étudiant(e) reste sous statut scolaire (avec convention de stage).  
L'étudiant(e) peut exercer sur plusieurs structures en fonction des besoins.

## Les contenus de la formation :

Le/la titulaire de cette Mention Complémentaire peut viser :

- l'animation, l'administration et la gestion de projets,
- l'organisation dans le secteur économique du sport.

Pour l'obtention de son diplôme, l'étudiant(e) sera évalué(e) dans les domaines suivants :

- la prise en compte des spécificités des publics et de la structure,
- la mise en œuvre d'un projet d'animation,
- la gestion d'un projet dans le secteur du sport.

L'obtention de la MC AG2S vaut équivalence avec l'ensemble des unités capitalisables 1 et 2 du BP JEPS.

## La structure d'accueil :

Il peut s'agir de structures publiques ou privées :

- collectivités locales,
- secteur scolaire ou périscolaire,
- associations sportives,
- établissements d'activités physiques et sportives
- bases de loisirs, hôtelleries en plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs...

## Quand et comment accueillir l'étudiant(e) ?

A partir de novembre-décembre 2018, et selon la durée que vous aurez défini avec l'étudiant(e), en fonction du (ou des) projets, vous pourrez l'accueillir plusieurs jours dans la semaine, les week-ends et même pendant les vacances scolaires. Le reste de son temps sera consacré à sa formation au lycée.

Chaque étudiant(e) sera suivi(e) et évalué(e) durant sa formation par un enseignant-référent pédagogique et son formateur professionnel.

Formation gratuite :

**Vous n'avez pas à rémunérer l'étudiant(e)** (gratification possible si vous le souhaitez).

## Que faire avec l'étudiant(e) ?

L'étudiant(e) conduira, avec vous et vos équipes, le ou les projets définis ensemble (organisation d'activités, de manifestations...). L'étudiant(e) n'est pas un(e) éducateur(trice) sportif(ve) mais un concepteur(trice) de projets qu'il/elle doit imaginer, mettre en œuvre (animer éventuellement avec son formateur) et évaluer. Il/elle pourra également apporter sa contribution à des projets existants.